

ORIENTATIONS 2024



NOS OBJECTIFS :

Les grands enjeux, climatiques et de sobriété foncière, conduisent à se retourner vers les centres anciens, urbains et ruraux et à réimaginer leur avenir. Notre congrès apportera un éclairage et nous poursuivrons nos travaux à Riom en 2025.

Cependant, malgré plusieurs programmes menés, force est de constater la nécessité d'un programme de l'habitat spécifique pour les centres anciens pour fournir des logements adaptés et offrir des qualités d'habitabilité. Ce sera un de nos grands enjeux pour 2024.

Autre enjeu, celui de la réhabilitation responsable du bâti ancien - dont les performances sont démontrées -, avec le projet, que nous partageons avec d'autres partenaires, d'un DPE « Bati ancien ».

Le développement des Sites patrimoniaux remarquables est également un axe fort, tant la nécessaire connaissance du bâti et un règlement partagé entre Etat et Collectivité sont essentiels pour

intervenir en centre ancien et le faire évoluer. A Dax, nous avons évoqué la création d'un SPR par an et par département pendant 2 ou 3 ans...

N'oublions pas la relance du label « Villes et Pays d'art et d'histoire », qui est au début de notre histoire, et qui mérite qu'on le valorise et le fasse mieux connaître.

Et pour développer la notoriété des Sites & Cités remarquables qui s'engagent de façon forte et ambitieuse dans la valorisation de leurs patrimoines, la création d'une marque et une communication renforcée !

Et bien sûr, nous poursuivrons nos travaux sur les questions de nature en ville, mobilités douces, maintien de services et de commerces, restauration responsable, tourisme raisonné s'appuyant sur la qualité patrimoniale, coopération internationale... pour répondre au mieux aux attentes de nos collectivités membres.

ÉVÈNEMENTS : CONGRÈS DE SITES & CITÉS : ANGERS (2024) ET RIOM (2025)

Rencontre majeure pour les collectivités engagées dans la préservation et la mise en valeur de leurs centres anciens, le congrès de Sites & Cités permet de définir des pistes et orientations pour nos patrimoines et centres anciens et de porter les attentes de nos membres auprès des instances nationales.

- **Le 5^e Congrès « Centres anciens : Nouveaux enjeux. Attractivité-Adaptation-Avenir » se tiendra les 13 et 14 juin 2024 à Angers.**

- **La ville de Riom, en région Auvergne-Rhône-Alpes, accueillera le Congrès de Sites & Cités les 12 et 13 juin 2025.**

ACCOMPAGNER NOS MEMBRES

Actions :

- **Renforcement de l'accompagnement des collectivités avec :**

- les « **Ateliers de Sites & Cités** » : un atelier sur le terrain autour des dossiers SPR, VPAH, tourisme patrimonial, développement durable ... avec un apport d'expertise par notre équipe et notre **Club d'experts**.

- un **apport d'expertise** par l'équipe et par la mise en relation avec notre **Club d'experts** lors de rendez-vous en ligne et sur le terrain.

- de nouveaux temps d'échanges : « **1 heure, 1 expert** » pour répondre aux interrogations des collectivités sur des points juridiques ou d'actualités concernant les centres anciens.

- **Développement du Club des partenaires** avec les Ministères, Régions, Caisse des Dépôts-Banque des Territoires, Agence Nationale de Cohésion des Territoires, Anah, EDF, Fondation du patrimoine, CAPEB, Centre des Monuments nationaux, Groupe La Poste, Atout France, CEREMA... et de nouveaux partenaires, **pour proposer à nos membres études, accompagnements, appels à projets ...**

- **Développement de notre programme de formations** en présentiel ou en ligne, à destination des élus et des techniciens, pour **renforcer l'ingénierie des collectivités** dans le domaine des patrimoines et de l'urbanisme patrimonial, leviers financiers, habitat indigne...
Sites & Cités est un organisme certifié Qualiopi et agréé pour la formation des élus.

- Poursuite des **groupes de travail** : « Site patrimonial remarquable », « Leviers financiers », « Nature en ville », « Patrimoine et revitalisation », « Commerce et logement », « Remparts », « Villes et Pays d'art et d'histoire » - échanges d'expériences, création d'outils et méthodologie.

- Développement de la **boîte à outils sur la gestion** et la valorisation des patrimoines : études, guides, site internet, retour d'expériences, banques de données.

- Echanges d'expériences lors de **rencontres**.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE SITES & CITÉS

Actions :

- **Etude sur la création d'une marque et repositionnement marketing** de l'Association pour améliorer sa visibilité auprès des adhérents, non-adhérents et partenaires.
- **Développement des relations avec les Régions** permettant à l'Association d'être plus proche des réalités des territoires, en **Occitanie, Normandie et Centre-Val de Loire**, partenaires de Sites & Cités. Nouveau partenariat avec la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** en 2024. En cours avec la Région Nouvelle-Aquitaine.
- **Rencontres** à l'échelle locale et régionale.
- **Edition du Guide de l'adhérent** : mieux expliquer le rôle de l'Association pour les territoires adhérents et inciter de nouveaux territoires à rejoindre Sites & Cités.



LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

au cœur des programmes de revitalisation

Actions :

- **Développer une proposition pour un programme d'aide à l'habitat en centre ancien.**
- Participation à la CNPA, à des CRPA et commissions locales des SPR, permettant d'échanger au niveau national sur la doctrine des SPR, et d'avoir des approches plus locales sur les territoires.
- Veille sur les **leviers financiers et les moyens alloués aux SPR** en lien avec le Sénat et l'Assemblée nationale.
- Avec nos représentants au Sénat et l'Assemblée nationale, **veille sur les textes de loi** pouvant impacter le devenir des centres anciens.
- Edition de nouvelles fiches-outils dans le guide « Site Patrimonial Remarquable : mode d'emploi ».
- **Poursuite de l'étude « SPR et revitalisation des cœurs de villes »**, en partenariat avec le Ministère de la Culture, avec de nouveaux retours d'expériences.
- Partenariat avec le Ministère de la cohésion des territoires et l'ANCT, sur les programmes « **Petites Villes de demain** », « **Action Cœur de Ville** », « **Villages d'avenir** » : accompagnement méthodologique, accès à la formation.... Une attention toute particulière sera portée à la place des SPR au sein de ces dispositifs de revitalisation.
- **Poursuite du groupe de travail consacré au logement et aux commerces** et sur la problématique de récupération des logements vacants situés au-dessus des commerces.
- Rencontre en ligne sur des sujets thématiques dont la **sécurité incendie**.

CENTRES ANCIENS, BÂTI ANCIEN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions :

- **Poursuite de l'étude avec l'Anah sur les coûts engendrés par les réhabilitations énergétiques et patrimoniales** : 3 ateliers.
- Partenariat avec la Banque des territoires : construction d'un projet de travaux d'études liant **bâti ancien et rénovation énergétique pour 10 « Petites villes de demain »**.
- Poursuite des travaux avec le **CREBA**, Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien : formation (MOOC) ; préparation du colloque CREBA pour 2025.
- Alimentation de la **plateforme en ligne « Quartiers anciens, quartiers durables »**.
- Séminaires en ligne sur les **financements de la nature en ville, les filières de matériaux biosourcés en centre ancien**.
- Poursuite du **concours national des entrées de villes** coorganisé avec Patrimoine-Environnement.

ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Actions :

- **Acte III de « #RemarquableFrance »** : 2024 sera la dernière année de cet appel à projet mené en partenariat avec Atout France et qui propose, à 13 territoires de Sites & Cités, un accompagnement en ingénierie touristique (formation sur le marketing touristique), un développement numérique de l'offre en ligne et une campagne de promotion touristique (création de contenu et diffusion de la campagne).
- Participation avec la Direction générale des entreprises à **l'étude consacrée à la réhabilitation du patrimoine à des fins touristiques** en lien avec la Banque des Territoires et Atout France.
- **Participation au club Campagnes d'Atout France** : les patrimoines en tant qu'outil de diversification de l'offre touristique.
- Présence au **SITEM - Salon International des musées des lieux de culture et de tourisme**, en mars 2024 et au **Salon international du patrimoine culturel**, en octobre 2024.
- **Création d'un programme de formations** (en ligne) à destination des élus et des techniciens en communication et valorisation touristique des offres patrimoniales...
- Rencontres et ateliers avec les régions partenaires autour du tourisme patrimonial.
- Dans le cadre de « **France. Patrimoines & Territoires d'Exception** », circulation de **l'exposition** en France (Alençon, Angers...) et à l'étranger (Chine), expositions dans les gares de France, en partenariat avec Gares et Connexions.

VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Actions :

- Avec le Ministère de la Culture, participation à la « **relance du label Villes et Pays d'art et d'histoire** ». Une restitution des travaux sera notamment réalisée lors du Congrès à Angers.
- **Groupe de travail dédié aux VPAH** pour échanger avec collectivités et partenaires sur les enjeux de ce label, véritable outil d'aménagement culturel des territoires, et son « renouvellement ».
- **Réflexion sur les métiers du patrimoine et leur évolution** : médiateurs, chefs de projets VPAH, guides-conférenciers...
- **Développement d'une banque de données dédiée consultable en ligne.**
- Valorisation des VPAH dans le cadre de « **1 heure, 1 expérience** » dédiée au patrimoine lié aux sports.
- Participation aux travaux de la **Consultation sur la Stratégie nationale pour l'Architecture II** (SNA2) : réflexions du Ministère de la Culture sur la place de l'architecture.

INTERNATIONAL

Actions :

- **Semaine de formation internationale** à Rennes : elle accueillera 15 à 20 chefs de projet internationaux en présentiel, en septembre 2024. Elle sera également accessible en ligne.
- **Le projet clés en mains « Patrimoines et tourisme durable » avec la Colombie, l'Equateur et le Mexique** entrera dans sa troisième et dernière année de réalisation : ateliers et formations en ligne, missions au Mexique et accueil des délégations dans les villes françaises partenaires du projet.
- **Des formations et ateliers** associant nos membres **se tiendront à la demande de différents pays** : Roumanie, Croatie, Albanie, Bulgarie, Territoires palestiniens, Pays du Caucase du Sud...
- Développement de la plateforme « **Sites & Cités International** », créée en novembre 2023.
- Participation à la réponse à un appel à **projet SUDOE** avec l'université de Saint-Jacques de Compostelle autour du tourisme en milieu rural.